



Le Mot du Maire

Le recensement a eu lieu en tout début d'année 2024.

Ce résultat ne sera officiel pour l'INSEE et pour la commune que dans 3 ans.

On sait d'ores et déjà qu'il s'agit d'une augmentation d'environ 20 % qui s'est faite de façon proportionnée à la taille de notre village.

Merci à tous d'avoir consacré un peu de votre temps à répondre aux questions. Solange – notre agent recenseur - vous remercie aussi pour votre accueil.

L'année 2023 a été ponctuée de travaux importants : pose d'une nouvelle conduite sur le réseau d'eau en remplacement d'une partie qui s'était cassée à plusieurs reprises, rénovation énergétique de l'appartement communal et fin de la pose des compteurs de distribution relevables à distance. Les différents travaux sur le réseau d'eau nous permettent de mieux surveiller les débits et les éventuelles fuites que ce soit chez l'habitant ou en dehors des maisons et répond aussi aux exigences gouvernementales et surtout communales.

Cette année, nous nous attacherons à entretenir le patrimoine communal et faire installer une nouvelle cloche qui rythmera nos journées au village.

Claire GERY



INDEX

L'état civil.	2
La secrétaire de mairie ... mieux qu'une perle, une Emeraude ...	3
... et de l'Aur avec Aurélien	4
Nos jeunes : une priorité	4
L'école du SIVOS de Solaure-en-Diois, Laval d'Aix et Montmaur : des projets bien orchestrés.	5
L'Amicale Laïque d'Aix en Diois.	5
L'association des Tagazous	6
L'association des Amis de Montmaur.	7
Entretien de la voirie.	8
Il est des blessures qui ne se referment pas.	8
La rénovation de l'appartement communal est achevée.	9
Fuite des fuites.	10
Nouveau : composteur partagé installé.	11
Mais qu'est-ce que c'est que ce bus ?	12
Mots croisés	12

L'état civil

Naissance :

Julio est né le 25 mai au foyer de Johanna Escolan et Joris Sauvan – quartier Le Seillon.

Mariage et Parrainage civil :



Maud BRUCHET et Thomas THIRION, propriétaires au Seillon, se marient le 26 mai.



Parrainage civil de Lyana MAUSSIÈRE-ESCOLAN, fille de Johanna, le 29 juillet.

Nos peines :

- Monique BRÈS, le 26 mai
- Françoise FONTAINE, le 20 juillet
- Valérie GERETTI – fille de Mme FONTAINE, le 27 juillet
- Agnès DELVIGNE, le 16 août
- René LIOTAUD, le 8 janvier 24.

Depuis longtemps habitants au village ou depuis quelques années seulement, en résidence secondaire ou de passage pour un évènement douloureux, ils avaient tous eu un lien fort avec la commune.

Arrivées et départs :



Violaine TIZON, arrivée au printemps, est locataire au 4 Impasse de la Pierre Romaine et remplace Laurène DEMANGE et Baptiste BONHOMME



Marie-Claude MONTANIÉ, venue de Toulon, s'installe dans sa maison aux Bâties. Début août, Christèle DURAND et Alain CORTES aménagent Chemin de l'Esconavette



Fin octobre, Christophe BOUCHON, locataire aux Chantres est remplacée par Jessica REES



Jeanne FAUVEL et Philippe Alloin emménagent avec Chloé et Melchior, à l'appartement communal fin août.



Dans le courant de l'automne, Elisabeth VIRET quitte l'Isère pour s'installer dans la maison familiale aux Bâties. Son mari Jean-Luc la rejoindra dans quelques temps.



Après le départ de Gérard DELVIGNE en octobre, c'est Ophélie CAPELLE et Jérémie DELLIS avec leurs enfants Louan et Coline qui s'installent au Seillon début janvier 2024

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

La secrétaire de mairie ;

mieux qu'une perle, une Emeraude ...

Ce mois d'août 2023 a été le moment pour Corine, notre secrétaire de mairie depuis 35 ans, de prendre de vraies et longues vacances, en faisant valoir ses droits à la retraite.

Elle aura déployé son efficacité, adaptabilité et son dynamisme communicatif pour accompagner 5 maires pour notre commune (Aimé Chauvin, Jean-Paul Keller, Alain Vallentin, Jean-Claude Flohic, et Claire Géry).



Pour anticiper son départ, la commune a pris convention avec le Service Intercommunal Mutualisé de Secrétariat de Mairie de la Communauté de Commune du Diois – SISEMA – pour recruter une nouvelle secrétaire en mars 2023. Ce choix de secrétaire mutualisé à plusieurs communes s'explique par le fait qu'il

serait difficile de trouver une personne pour une seule journée.

C'est donc Emeraude Hodencq qui nous rejoint le 28 mars à raison de 8h45 le mardi car elle a fait le choix de faire ses 35 h en 4 jours. Nous changeons alors notre jour de permanence puisqu'elle ne travaille pas le mercredi. Cette période de 'tuilage' avec Corine a été nécessaire pour la découverte des dossiers et du fonctionnement de la commune.

Depuis début août, Emeraude vole de ses propres ailes comme secrétaire de mairie de Montmaur.

Elle assure également ce poste à Laval d'Aix - 1 jour et demi et cumule actuellement avec un emploi à la CCD.

Le travail des secrétaires de mairie a énormément évolué – Corine pourrait en témoigner du fait de sa longue carrière à ce poste !

Corine et maintenant Emeraude, arrivait difficilement à traiter tous les dossiers accumulés dans la semaine.

Continuer à ce rythme semble difficilement acceptable et une journée de travail supplémentaire est envisagée pour l'avenir.



Emeraude

- notre nouvelle secrétaire de mairie
- une épouse et maman de 2 enfants
- une diplômée d'un BTS d'Assistance de Gestion en PME PMI
- 10 ans dans le secteur privé et 2 années à la CCD.
- une fan de jeux de société, toujours prête à découvrir et surmonter de nouvelles règles et embûches.

Vous le voyez, là, le lien avec le métier de secrétaire de mairie ?

Nous, oui.

... et de l'Aur avec Aurélien



Pour notre cantonnier, la solution retenue est de faire appel aux services d'Aurélien Haberstich (Société Vert Diois), paysagiste auto entrepreneur.

Après une période d'essai, il apparait que le travail fourni par Aurélien correspond aux besoins et attentes de la commune.

Une convention de service est alors signée pour fixer les tâches sur un temps de 8h/semaine.

Il s'agit essentiellement de l'entretien du bord des voies communales et nettoyage des buses après les fortes pluies, débroussaillage des trois sources et de certains chemins de la commune, de la surveillance et entretien hebdomadaire de la station d'épuration et du dégrilleur en amont et l'entretien des ouvrages et boiseries communaux.

Nos jeunes : une priorité.

La décision prise en 2022, d'aider financièrement les jeunes à l'obtention du permis de conduire est effective en 2023. Il s'agit d'un don, sans contrepartie.

A chaque demande de participation aux frais extrascolaires du Collège du Diois, la commune répond favorablement, et participe ainsi au financement des voyages ou sorties.

Le goûter de Noël est un des moments de l'année où chaque enfant de la commune est invité avec ses parents, pour se retrouver et jouer, tous âges confondus.



Objet des dépenses	Enfants et jeunes	Montant (€)
Aide au permis de conduire	3	1 500.00
Subvention ski collège Die	1	40.00
Participation voyage latinistes collège Die	2	100.00
Frais scolarité SIVOS 2022-23	5	7 572.41
Frais scolarité Chabestan Die	1+2x0,5 = 2	1 232.88
Participation à la cantine Chabestan Die	2	385.78
Total		10 831.07

L'école du SIVOS : des projets bien orchestrés

A la rentrée de septembre 2023, la classe de Pont de Quart compte 11 élèves répartis en 3 niveaux : GS, CE1 et CE2.

Celle installée à Laval d'Aix en comprend 21, en CM1 et CM2. Cinq enfants de Montmaur fréquentent cette école.

Les actions pédagogiques, en plus du programme scolaire classique, seront riches en cette année scolaire 2023-2024.

Une classe de découverte au centre Musiflore de Crupies est prévue du 27 au 31 mai 2024.

Les 2 classes participent aussi à 2 rencontres sportives inter-écoles avec le Courseton à

Châtillon et la course d'orientation à Lus-la-Croix-Haute. Elles sont inscrites au dispositif "Ecole et cinéma" avec 2 (ou 3) films projetés.

La classe de Laval d'Aix participe au projet "Gypaète" avec le Parc Régional du Vercors.

Et la classe de Pont-de-Quart verra peut-être un projet autour de la rivière aboutir, porté par une action de communication Natura 2000.

Un projet théâtre financé par l'Amicale Laïque est également prévu.

Il faudra un peu de patience avant de pouvoir intégrer la nouvelle école. Les travaux ont commencé fin d'année 2023 ! (Photo p12)

L'Amicale Laïque d'Aix-en-Diois

L'Amicale Laïque (association de parents d'élèves des écoles de Solaure-en-Diois et Laval d'Aix) a pour missions de réunir les familles autour d'évènements festifs ouverts ou non sur la vie locale et de générer des fonds permettant le financement de projets sportifs et culturels sur le temps scolaire. A la fin du mois de juin 2023, L'Amicale Laïque a sonné le grand retour de la kermesse de l'école à la salle polyvalente de Pont de Quart.

L'objectif était d'organiser un moment convivial ouvert au public, pour clore l'année. Durant cette fin de journée festive, nous avons pu assister à un spectacle réalisé par les enfants et les enseignants leur permettant de nous restituer quelques œuvres préparées en classe.

Les enfants ont aussi pu participer à une scène ouverte en offrant au public, sketches, danses et autres représentations improvisées. Des jeux de kermesse étaient proposés en intérieur et en extérieur. Et enfin, la buvette ainsi que le buffet et le barbecue ont permis à tous de partager un moment très convivial.

En novembre, le grand loto de Pont de quart s'est déroulé à la salle polyvalente et a

remporté, comme à l'accoutumée, un grand succès. Cet évènement est le plus important pour l'Amicale Laïque, en termes de bénéfices.

En décembre, deux mamans ont tenu un stand au marché de Die, avant Noël, pour y vendre des roses des sables et des sablés confectionnés en classe par les enfants. Cette expérience s'est avérée moins lucrative qu'au marché de Noël de Pont-de-quart, auquel nous participons d'habitude.

Ces évènements ont permis de financer les forfaits de ski, les sorties cinéma, la sortie théâtre de la classe de Laval d'Aix, la visite de la grotte de Choranche, une glace à la fin de la sortie randonnée et les ateliers Mobil'sport pour la classe de Solaure, du matériel divers pour les deux classes et pour finir, ces bénéfices nous ont permis de payer l'acompte pour la classe de découverte de Mai 2024.

Nous remercions toutes les personnes motivées, volontaires et présentes pour leur aide et leur participation à nos évènements. Nous avons encore et toujours besoin de parents motivés à entrer dans le bureau de l'association afin de nous aider à la faire vivre, pour nos enfants.

L'association Les Tagazous de Montmaur

L'année commence par la fête du nouvel an, avec galettes des Rois, Clairette et feux d'artifice.

Au printemps c'est à l'Orée du Vercors que le village s'est rencontré pour déjeuner ensemble.

Pour le carnaval, bien déguisés ...



... les Tagazous motorisés ont été remplacés par les équidés d'Aurelia.



Les jeunes cavaliers nous ont offert ...



... un magnifique spectacle à thème ...



... avant le jugement de Carmentran ...



... et son inévitable immolation ...



... pour se finir par un goûter.



Au traditionnel repas sous les Mûriers du mois d'août en soirée, se sont retrouvés 60 convives sous les lampions.

Et nous avons fini l'année par un repas Raviolas-Murson courant novembre.

D'autres réjouissances vous attendent pour 2024, année du 20^{ème} anniversaire de l'association.

L'association des Amis de Montmaur-en-Diois

L'année 2023 ne s'est pas écoulee comme un long fleuve tranquille pour l'association avec pour commencer un bureau entièrement remanié : Présidente : Anne Cecile Dasse, Co président : Denis Mauplot, Trésorière : Aurélia Rapp et Secrétaire : Christine Goindoing.

Cette équipe, épaulée par les autres membres du CA (Blanche, Agnès, Pierre Jo et Roger), a choisi de s'impliquer pour donner une suite à l'important travail et investissement qui ont été fournis par l'association depuis le nouvel élan de 2017. Les statuts ont été un peu modifiés afin de d'élargir les actions possibles. Le nouvel intitulé de l'objet de l'association est : "Exercer toute action pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de la commune de Montmaur-en-Diois, en particulier du site du Vieux village, notamment l'église Saint-André, ainsi que son étude historique".

Le nouveau CA a déjà fait pas mal de réalisations l'an passé. Quelques exemples : Suite au désistement du "troquet mobile", l'association a décidé de maintenir 2 soirées : l'une avec un apéro, l'autre un repas sur le terrain de boules, avec l'aide précieuse d'autres



résidents de Montmaur. Une quarantaine de personnes s'y sont retrouvées Vous avez peut-être pu profiter en juillet de la prestation vocale de l'ensemble vocal 'Ambelie', dont Agnès fait partie, suivie d'un repas. Christine G. a assuré de nombreuses interventions pour nous faire partager sa passion des corps célestes, avec un temps fort pour la nuit des étoiles. !

email: contact@amis-de-montmaur-en-diois.fr ou 06 09 56 39 23

Une animation cirque entièrement animée par



les enfants du village et encadrée par Rémy B. a été présentée fin juin: c'était superbe! Pour permettre aux nombreux enfants du village de se retrouver, Sylvaine M. a proposé avec succès une animation Halloween, à refaire !



Les idées ne manquent pas pour la suite. Un site internet a été créé (<https://amis-de-montmaur-en-diois.fr>) où il est possible d'adhérer en ligne. Une participation à l'achat de la nouvelle cloche a été réalisée.

Vous le voyez notre village a de nombreux talents que l'on compte encore mettre en avant pour 2024, mais nous avons aussi la volonté de faire intervenir des professionnels : soirée contes, concerts, journée du patrimoine... Nous espérons vous retrouver nombreux pour des moments de partages conviviaux qui permettront de mettre en valeur notre beau village, avec en particulier la pépite du vieux village qui ne laisse personne indifférent : l'entretien du site reste une priorité.

Entretien de la voirie

Pas de grands travaux de voirie n'ont été entrepris en 2023, mais plusieurs remises en état de voies communales ont eu lieu.

L'entreprise Grisal a refait le chemin d'accès aux 2 sources, des Fontenies et de Combe Chaude.

Des membres du conseil municipal et habitants ont nivelé les affaissements de la route de Solauze en 2 points.

Sur le même principe de corvées, a été entreprise une tentative d'amélioration du chemin qui mène à Barnave par le Serre. Cette zone à l'ubac est difficile à stabiliser et drainer. Les fortes pluies de novembre n'ont pas aidé.



Le chemin qui mène aux Baux a été nivelé, à l'occasion de la sortie des graviers remplissant le ravin de Charosse en début d'année 2023.

Une partie des nids de poule a été rebouché grâce à du goudron à froid laissé par l'entreprise Liotard lors de travaux précédents.

La réfection plus large de certains tronçons abimés de la déviation se fera finalement courant 2024, car la commune a préféré attendre que les chargements de bois issus des coupes de l'automne soient terminés, avant de lancer ces travaux de voirie. On verra donc l'entreprise Liotard à l'œuvre une fois l'hiver et le gel éloignés.



Il est des blessures qui ne se referment pas

Depuis quelque temps déjà, le déclenchement de la sonnerie de la cloche installée sur le toit de la mairie était capricieux et régulièrement en panne, pour finalement ne plus fonctionner du tout.

Après avoir pris contact avec l'entreprise BODET qui avait installé ce dispositif, les techniciens ont changé le système électronique défectueux.

C'est lors de cette intervention qu'ils ont examiné la cloche et diagnostiqué une fêlure. Celle-ci a été descendue et emportée dans leur atelier. Après examen, on nous annonce qu'elle ne sera pas réparable du fait de l'importance de la fêlure et qu'elle ne pourra plus être utilisée en l'état. On comprend pourquoi la cloche sonnait un peu faux.

Créée en 1701, cette cloche a passé la première partie de sa vie au sommet de l'église du village, alors orthographié Montmort. Pendant la période révolutionnaire, de nombreuses cloches ont été réquisitionnées pour être fondues et recyclées, mais pas la nôtre.

Elle a entamé sa seconde vie en 1999, date à laquelle la municipalité de l'époque l'a faite installer sur le toit de la mairie.



Comme elle aurait pu l'être en 1793 pour devenir canon, elle aurait pu être fondue en 2023 pour se réincarner en une nouvelle cloche. Mais vue son ancienneté, le conseil municipal est allé dans le sens des recommandations du Conservatoire du Patrimoine qui incitait à la préserver.

Elle continuera sa vie, dorénavant muette, dans la salle de réunion de la mairie.

La réalisation d'une nouvelle cloche a été décidée et confiée à la même entreprise.

Son financement est assuré par une subvention du Conservatoire du Patrimoine de 70 % ;

La part communale d'un montant de 1992 € est prise en charge par un financement participatif proposé aux habitants en 2023. Le montant nécessaire a été atteint et on devrait entendre sonner la nouvelle cloche courant 2024.

La rénovation de l'appartement communal

Bien avant le départ des locataires en août, la mairie a réfléchi à la rénovation énergétique de l'appartement communal avec le soutien du SDED – Territoire Energie, Syndicat Départemental pour l'Energie. Chauffé au gaz, le montant des charges était assez conséquent. La commune a monté un dossier de financement pour cette rénovation avec l'aide financière du SDED et de l'État via la DETR -Dotation de l'État aux territoires Ruraux.

C'est au printemps que les différents artisans ont mené à bien les travaux : changement des huisseries et porte d'entrée, doublage isolant des murs, remplacement de la chaudière à gaz par une chaudière à granulés de bois, nouvelle VMC.

Ces travaux se faisant, il a été décidé de pousser plus loin la remise en état de ce logement en refaisant le parquet et également la peinture de tous les murs et plafonds.



Pendant l'été, ce sont les conseillers municipaux et un citoyen qui ont pris plaisir (et certes quelques courbatures et de la sueur) à voir peu à peu l'ensemble des pièces s'éclaircir et prendre un aspect quasi neuf sous leurs mains. Fin août, les nouveaux locataires ont pu s'installer.



Le loyer a été augmenté, volontairement de façon modérée, pour à la fois couvrir peu à peu le montant de la part communale engagée dans cette rénovation, tout en restant raisonnable pour ne pas trop peser sur le budget de la famille. Il est aujourd'hui de 510 €/ mois, hors charges.

Pour un investissement de 50 613€ hors TVA la commune a apporté 9 683 €.

Électricien Marc Ferret	798
Chauffage Combet	32 584
Boiseries Sun Concept	10 742
Isolation Leco Legs	4 293
Plancher et peinture	<u>2 196</u>
Total Dépenses	50 613

DETR	15 678
SDED	23 055
Commune	9 683
Aide privée	<u>2 197</u>
Financements	50 613

Fuite des fuites

Depuis plusieurs années, il y avait des fuites assez importantes dans notre réseau d'eau potable dues à sa vétusté (la plupart du réseau date des années '50). L'Agence de l'Eau a introduit un système de taxation de l'eau qui pénalise les fuites, qui aurait eu comme conséquence d'augmenter le coût et donc à terme le prix de l'eau.

Le Conseil communal a envisagé de remplacer la conduite en amiante - ciment entre Les Bâties et Les Nals, qui subissait des cassures à répétition et d'installer un système de compteurs d'eau qui permet de détecter régulièrement l'éventuelle présence de fuites et de les localiser.

Le coût de tels investissements dépassant les moyens de la commune, des subventions importantes étaient indispensables mais accordées après une étude par un bureau d'ingénieurs.

Une longue étude par la société SEDic de Grâne a proposé presque un million d'euros en investissements pour mettre en bon état de fonctionnement notre réseau de distribution d'eau potable. Leur plan d'investissement, pour une première tranche, comportait les travaux souhaités par le Conseil qui décide de les exécuter, après obtention de subventions de presque 80%.



Pour remplacer la conduite, la commune a

retenu l'entreprise Fraboulet TP et BCB après appel d'offres. Les travaux ont eu lieu en juillet et août 2023, malgré la période caniculaire, grâce à la patience des riverains, au savoir-faire et à l'endurance des équipes sur le chantier.



Un sous-traitant a renforcé notre capacité de stérilisation de l'eau avec un nouvel appareil à ultraviolets.

Neuf compteurs de sectionnement divisent le réseau et envoient les débits mesurés chaque jour vers un site internet où la mairie peut suivre la performance de l'ensemble du réseau (notamment les débits pendant la nuit qui pourraient indiquer la présence de fuites).

La commune a acheté tous les compteurs chez un grossiste après consultation de plusieurs fournisseurs et ils ont été installés en 2023 par Simon Aménagement.

Depuis six mois, il n'y a plus eu de fuites mesurables sur notre système, mais il reste des kilomètres de conduites à remplacer où les fuites reviendront.

Nouveau : composteur partagé installé à Montmaur

Un composteur partagé sera, installé au niveau du point propre de la commune.

Qu'est-ce que je peux mettre dedans ?



Restes de repas
d'origine végétale



Marc de café,
filtres, sachets de thé



Fruits et légumes
abîmés et épluchures



Fruits
à coques
broyés



Coquilles
d'oeuf
broyées



Essuie-tout,
papier non
imprimé



Mettre en petits bouts les apports facilite le compostage !

Qu'est-ce que je ne dois pas mettre dedans ?



Restes de
viandes et
de poisson



Litières
d'animaux et
excréments



Filtres de
cigarettes



Laitage



Huiles et
sauces



Sacs plastiques
même
bio-dégradables



Papiers
imprimés



Branches, tontes,
feuilles

Comment dois-je faire pour déposer mes biodéchets ?

- Je vide mon seau dans le bac d'apport (c'est marqué sur le bac correspondant)
- J'ajoute un petit peu de matière sèche (dans le bac d'à côté du bac d'apport, c'est marqué sur le bac correspondant)
- Je donne un coup de griffe (fixée dans le bac d'apport) pour mélanger et aérer

Pourquoi composter mes déchets alimentaires ?

- Pour réduire le volume de nos poubelles, et ainsi réduire les coûts de traitement et de collecte. Et c'est aussi bon pour la planète !
- Pour produire un engrais naturel riche en nutriments ;
- Car c'est une obligation réglementaire : au 1er janvier 2024, tous les habitants devront avoir une possibilité de trier à la source leurs déchets organiques (loi TECV). Dans le Diois, c'est c'est le compostage de proximité qui a été choisi.

A qui m'adresser si j'ai des questions ou si je veux donner un coup de main ?

Aurélien, qui s'occupe de l'entretien de la commune est référent du site. Il vérifie qu'il n'y ait pas d'erreurs dans les apports, brasse le compost et assure un bon équilibre des matières pour qu'un compost de qualité soit obtenu.

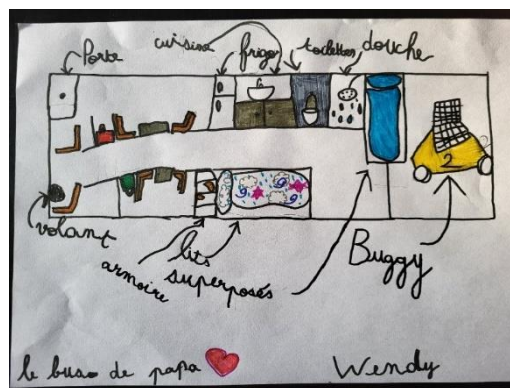
Il est également présent pour répondre à vos questions sur le compostage. Vous pouvez aussi contacter le service prévention déchet de la CCD : preventiondechets@paysdiois.fr ou 04 58 17 44 65

Mais qu'est-ce que c'est que ce bus ?

Il fait partie des éléments du paysage montmaurois qui vont et viennent. Normal pour un bus. On le voit régulièrement garé aux Chantres, avec ses bandes rouge et noire, et on devine que ce n'est pas lui qui assure la ligne 28 ou 29.

Non, il se trouve être le bus d'un presque champion de France de buggy !

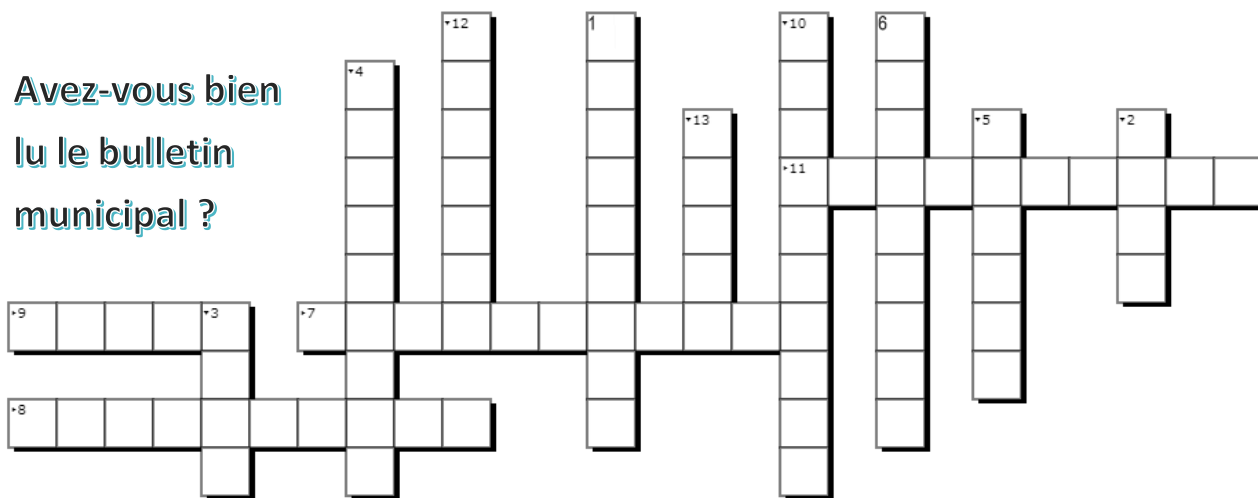
Mais ce qui intrigue réellement, c'est "comment c'est à l'intérieur ?" Wendy, fille du presque champion de France, a bien voulu nous dévoiler un peu de l'intérieur de cet engin.



Projection de la future école du SIVOS :



Avez-vous bien lu le bulletin municipal ?



1. avant au gaz, maintenant à granulés de bois
2. nombre de maires de Montmaur que Corine a accompagné
3. acronyme désignant la station d'épuration
4. ils permettent de mesurer la quantité d'eau consommée
5. organisme intercommunal de secrétariat de mairie
6. village du courseton
7. tous les 5 ans il permet de se compter

8. on le brûle pour repartir du bon pied
9. nombre de siècles qu'a vécu l'ancienne cloche
10. son but est de réduire le volume de nos poubelles
11. les Amis de Montmaur ont pour objet de le mettre en valeur
12. signé en mairie pour le meilleur et pour le pire (qui n'arrive pas toujours, ouf!)
13. nouveau bâtiment naissant à Pont-de-Quart

Ont contribué à la rédaction de ce bulletin : Céline Certano, Claire Géry, Roger Moore, Aurelia Rapp, Solange Thiers, Tiffany Ugalde et Alain Vallentin.

Pour contacter la Mairie : Tél. 06 17 02 54 34 & 04 75 21 68 49

Email : contact@montmaurdiols.fr

site web: montmaurdiols.fr